

# CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - AIX EN PROVENCE **sncta**

SYNDICAT NATIONAL  
DES CONTRÔLEURS  
DU TRAFIC AÉRIEN

## Les 8 et 9 avril, Mobilisez vous !

SUITE A L'ACCIDENT TRAGIQUE DU 24 MARS DERNIER, LE SNCTA A SUSPENDU SON APPEL A LA GREVE DE 3 JOURS. AUJOURD'HUI, LES POUVOIRS PUBLICS ET NOTRE ADMINISTRATION VEULENT VISIBLEMENT TESTER LA DETERMINATION DES ICNA A OBTENIR L'OUVERTURE DE NEGOCIATIONS SPECIFIQUES NECESSAIRES POUR REPENDRE AUX MULTIPLES EXIGENCES, NATIONALES OU EUROPEENNES, QU'ILS COMPTAIENT A PRIORI NOUS IMPOSER.

### Les enjeux

En juin dernier, la menace d'un préavis de 5 jours et l'énorme travail d'explication des problématiques du contrôle aérien en terme de financement ont permis d'obtenir une augmentation sans précédent du taux de redevance ainsi que l'ouverture de la **mission RP2**, espace de dialogue indépendant dont le rapport fait un état des lieux détaillant les besoins techniques et RH de la DSNA. A cela s'ajoutent les exigences européennes et, face à celles-ci, le manque d'anticipation chronique de l'administration. Aujourd'hui, le ministère semble prisonnier d'un protocole signé sans les représentants majoritaires des ICNA, protocole qui, rappelons le, a donné l'annualisation du 1 jour sur 2 ainsi qu'une 2<sup>ème</sup> vacation complémentaire pour 100 euros /an sans se soucier de sécuriser les conditions de travail des contrôleurs. Il est donc indispensable que les ICNA se mobilisent afin de reprendre leur destin en main !

C'est dans ce contexte que le SNCTA demande aujourd'hui l'ouverture de négociations sociales devant aboutir à un **accord spécifique** qui réponde **aux enjeux qui nous sont imposés !**

**C'est pour faire pression sur nos décideurs que le SNCTA a donc déposé une série de 3 préavis: les 8 et 9 avril, les 17, 18 et 19 avril et enfin les 29, 30, 1<sup>er</sup> et 2 mai.**

### Des revendications claires et justifiées

- Quand l'administration affirme qu'elle est dans l'obligation de mettre en œuvre les nouvelles exigences européennes (test d'anglais, test de renouvellement licence, contrôle des heures), qu'elle n'imagine pas que nous l'accepterons sans contreparties.
- Quand cette même administration imagine améliorer l'offre du contrôle aérien français en adaptant notre

organisation du travail, nous répondons « Pourquoi pas ? ». Mais ATTENTION ! Cela devra s'assortir d'un certain nombre d'évolutions, notamment :

- Une baisse du temps de travail hebdomadaire
- Une Limitation de l'amplitude horaire
- Le maintien du travail en équipe
- La défense du 1 jour sur 2
- Une gestion dynamique de la salle avec un renforcement du rôle des CDS
- Une gestion pilotée des recrutements
- Une amélioration de notre régime indemnitaire

### Et pendant ce temps-là, à Reims...

Alors que Reims vient d'enregistrer ce samedi son premier dépassement d'UCESO (offre de secteur déclaré à Bruxelles) de la saison, voici 2 des nombreuses propositions du chef de centre de LFEF que ce dernier souhaite faire valider (imposer ?) lors du prochain CT local :

- Augmentation du nombre de jours de vacation en période de pointe (de début juin à fin septembre) par la création d'une nouvelle vacation. Le chef de centre rémois souhaite donc annualiser le 1 jour sur 2 du protocole dès cet été en proposant de faire du 7 jours sur 12 pendant 4 mois.
- Dépôt des congés avec un préavis minimum de 45 jours...

Provocation grotesque, que nous aurons probablement nous aussi à supporter à plus ou moins long terme !

**Conscients que des solutions doivent être trouvées, faisons en sorte de les maîtriser. Mobilisez vous pour un accord... MAINTENANT !**

QUELLES QUE SOIENT VOS APPARTENANCES SYNDICALES, ET SI VOUS ÊTES CONVAINCUS QUE LE COMBAT SYNDICAL N'EST PAS LE COMBAT ENTRE SYNDICATS, les 8 et 9 avril, mobilisez vous pour reprendre la main ! Mobilisez vous afin de sécuriser les évolutions indispensables de votre profession !